



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 5

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Judi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecolepublique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent et Duerne :
Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

Rte de St Laurent : 1 vendredi sur 2

Autres secteurs : 1 jeudi sur 2

Compte-rendu conseil du 09/10/20

Absente : Sylviane FAYOT (procuration à Alexis BADOIL)

Point sur la crise sanitaire :

Les nouvelles décisions préfectorales interdisent les fêtes foraines, les brocantes, les locations de salles pour les événements festifs ou familiaux jusqu'au 20/10/20 (date pouvant être prolongée selon la situation sanitaire). De ce fait, la bourse aux jouets prévue par l'association de parents d'élèves JAQUADI est annulée.

Travaux en cours :

Maison GONZALES : les travaux de démolition, de consolidation et de déblaiement sont terminés. Le Département étudie l'aménagement du carrefour ; dans cette attente, le terrain restera en l'état et servira de stationnement.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) :

La loi ALUR de 2014 prévoit que la compétence communale du P.L.U. devienne intercommunale au 01/01/2021, sauf si la majorité des communes d'une Communauté de communes s'y oppose. A l'unanimité, nous votons par délibération, de nous opposer à ce transfert de compétence qui serait long à mettre en place, coûteux et qui compliquerait les décisions liées à l'urbanisme.

Convention fourrière animale 2021 :

La fourrière animale est une compétence communale. Ne disposant pas d'enclos pour recevoir les animaux abandonnés ou en divagation, nous devons signer une convention avec un organisme ou une association habilitée à cet effet.

Deux propositions sont formulées pour l'année civile 2021 : une convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) ou une convention avec le domaine des mûriers, une fourrière animale basée à Saint-Etienne-le-Molard. Les tarifs sont assez équivalents à l'exception du fait que le domaine des mûriers se déplace pour venir récupérer les animaux sur la commune.

Au vu de tous les éléments communiqués, l'assemblée décide après un vote à mains levées de signer une convention avec le domaine des mûriers pour 2021.



Compte-rendu conseil (suite)

Compte rendu des commissions :

Les commissions intercommunales se sont mises en place et ont donné lieu à une 1^{ère} réunion de présentation des vice-présidents et membres, pour la plupart, nouveaux élus. Les actions à engager ont été détaillées et des sous-groupes ont été formés. Ont assisté à ces commissions : Sandrine DRIVON pour la jeunesse/petite enfance, André BASTION pour les déchets, Arnaud VERNAY pour l'assainissement, Chantal YVOREL pour la solidarité, Gilbert MOSNIER pour l'urbanisme-habitat-transport et la voirie, Jean-Charles JULLIN pour la transition écologique, Joseph VOLAY pour agriculture-forêt.

Ecole-cantine : concernant la cantine, un nouveau bureau a été élu (présidente : Elisa CUMIN, trésorière : Marion BRUNON, secrétaire : Marjolaine COURBIERE, secrétaire adjointe : Murielle LEONE). Sur cette dernière année scolaire, 2 147 repas ont été servis pour 95 jours d'école soit une moyenne de 22 repas/jour.

L'association des parents d'élèves JAQUADI détaille un bilan financier satisfaisant grâce au loto et à la vente de chocolats. L'adhésion reste à 5 € par famille. Un nouveau bureau est également mis en place (présidente : Andréa JEAN SAINT MAGNE, vice-présidente : Clémence THEVENET, trésorière : Cindy GUIOTTO, secrétaire : Caroline THIZY et secrétaire adjointe : Sindy MERCIER).

Environnement : le conseil s'engage à planter 10 arbres chaque année durant le mandat à divers endroits de la commune. Les premiers seront plantés cet automne.

Par ailleurs, la commission visitera l'éco-quartier de Meys.

Monts Energies : Joseph VOLAY explique l'intérêt de cette société qui, après étude, finance des installations photovoltaïques sur des toits « prêts » par des entreprises ou des particuliers.

Information : plusieurs applications d'informations instantanées mairie/citoyens existent sur le marché. Après présentation, le conseil vote à l'unanimité l'adhésion à PANNEAU POCKET (pour 180 €/an). Après téléchargement de cette application sur votre téléphone ou tablette, la mairie pourra vous envoyer en direct des informations (par exemple : alertes, information événements festifs ou sportifs). Des précisions vous seront fournies dans la prochaine lettre.

Cimetière : André BASTION et la commission ont travaillé pour faire un état des lieux des concessions renouvelables et à perpétuité. Concernant ces dernières, une vingtaine sont délaissées. Un affichage va être fait en mairie et sur les concessions concernées afin que les familles puissent se faire connaître. Au bout de 3 ans, si personne ne s'est manifesté, elles seront réputées abandonnées et la commune pourra alors en disposer à nouveau.

Solidair'aidants : Colette PERIER s'est rendue à une réunion de cette association qui œuvre pour soulager les aidants des personnes adultes en perte d'autonomie. Parmi leurs actions, la construction d'un bâtiment en colocation est en projet sur la commune de Duerne où 8 chambres, un lieu de vie partagé et un jardin seraient disponibles en 2022. Cette co-location serait gérée par des aidants, des auxiliaires de vie et des bénévoles.

CCAS : Chantal YVOREL informe que la commission a décidé d'annuler l'après-midi goûter-séniors. Une distribution des colis aura quand même lieu le samedi 12 décembre au matin à la salle des fêtes et les colis non récupérés seront distribués ensuite par les membres de la commission ou du conseil municipal. Les produits seront achetés chez des producteurs locaux.



Compte rendu Conseil (suite)

Vie du village : Chantal YVOREL énumère les diverses idées formulées lors de la rencontre de cette commission : relance d'un marché au village, cinéma plein air l'été, création de plus de relations entre associations, point stop co-voiturage, nettoyage de printemps, illuminations du village. Sur ce dernier sujet, un devis d'achat d'un décor lumineux et de guirlandes solaires est validé. Ces dernières seront installées dans quelques hameaux. Un sapin sera également mis en place devant l'école et décoré par les enfants ; les citoyens qui le souhaitent peuvent également créer des décorations.

Informations diverses :

Subvention : sensibilisé par les dégâts causés par la tempête ALEX le 2 octobre dernier, principalement dans le département des Alpes Maritimes, le conseil vote une subvention de 1058 € (soit 1 € par habitant) au profit de l'association départementale des maires des Alpes Maritimes qui collecte les dons pour apporter une aide aux très nombreuses communes concernées.

Formation pour les élus : une première séance est prévue samedi 17 octobre pour les membres du conseil municipal qui se sont portés volontaires et intéressés.

Exposition sur la mairie : la visite commentée par Françoise BAYARD le 26 septembre a été un succès.

Cérémonie et manifestations à venir : à ce jour, nous ne savons pas si la cérémonie pour le 11 novembre et les vœux 2021 pourront être maintenus.

Frais de fournitures scolaires : le conseil valide le paiement de la participation communale aux fournitures scolaires (1690 €) pour les 40 élèves de Saint-Genis-l'Argentière fréquentant les écoles primaires, publique et privée, de Sainte-Foy-l'Argentière.

Mutuelle communale SOLIMUT :

Prochaines permanences en mairie de 13h30 à 15h30 :

- Jeudi 29 octobre
- Jeudi 19 novembre
- Jeudi 17 décembre

Merci de contacter le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous (04-74-70-04-83).

Prochaine réunion le vendredi 13 novembre 2020 à 20h30.



Vie municipale et associative

CM Enfants : les élections auront lieu le **vendredi 4 décembre 2020 de 16h30 à 18h en mairie**. Un courrier va être adressé très prochainement aux enfants nés en 2009/2010 et 2011 ainsi qu'à leurs parents. Les candidatures devront nous parvenir avant le 4 novembre prochain. 9 enfants seront élus et participeront à la vie citoyenne de leur village.

Si votre enfant ne reçoit pas son courrier, signalez-le en mairie car nous avons établi nos listes grâce aux inscriptions scolaires des écoles les plus proches mais un oubli est toujours possible.

Bourse aux jouets JAQUADI : la bourse aux vêtements et jouets prévue initialement au printemps puis repoussée au 7/11 est annulée sans report pour l'instant du fait de l'interdiction préfectorale.

Informations sur vos déchets : les sacs noirs collectés sont enfouis à Roche la Molière.

Malheureusement, une partie de leur contenu n'est pas valorisée : textiles, cartons et métaux doivent être emportés en déchèterie afin d'être recyclés, le verre dont le recyclage est infini, doit être collecté dans les bacs prévus à cet effet, les déchets alimentaires peuvent être compostés.

Dans les prochaines années, le coût de l'enfouissement des ordures ménagères subira une forte augmentation. Pour cette raison, il est important de trier afin de réduire au maximum le poids de nos sacs noirs.

Par ailleurs, nous déplorons une nouvelle fois le dépôt de sacs le lendemain d'une collecte... (hameaux des rivières, de lafay et la chenevatière entre autre).

Nous vous demandons, par respect des riverains, de **sortir vos poubelles la veille au soir ou le matin les jours de ramassage**.

Coin expo médiathèque : nous avons tous un passe-temps, une passion, un talent, un loisir créatif, bref quelque chose qui nous fait vibrer : décoration, photographie, peinture, dessin, musique, collections, créations diverses, cuisine, etc...

Alors, venez-nous en parler, venez exposer vos réalisations, vos trouvailles, vos modèles, venez nous faire partager vos engouements. Nous avons pour cela, un « espace expo » que nous mettons à votre disposition, dans votre Médiathèque de St Genis. N'hésitez plus, Venez !

Paiement impôts, amendes, factures émises par votre collectivité :

BON A SAVOIR : vous pouvez à présent payer vos impôts, votre taxe habitation, vos amendes ... auprès de votre buraliste agréée. Sur notre secteur, le tabac-presse de St Laurent de Chamousset et celui de St Symphorien sur Coise assurent ce service. Il suffit de vous rendre sur place avec votre facture, amende... et un moyen de paiement.

Épicerie « les monts en vrac » : votre épicerie ambulante en vrac vous attend toutes les 2 semaines les lundis sur la place de la mairie de 16h à 19h (26/10 – 9/11 – 23/11...).

Titres sécurisés (carte d'identité, passeport) : le secrétariat de mairie de Brussieu est équipé pour les demandes d'élaboration de titres sécurisés et propose actuellement des rendez-vous proches.

Victime d'escroquerie : vous pouvez porter plainte en ligne :

La gendarmerie a mis en place un service de plainte en ligne pour les victimes d'escroquerie. Si votre boîte mail a été piratée et que de l'argent a été demandé à vos contacts, si vous avez été victimes d'un faux vendeur, faux acheteur, fausse location, chantage en ligne... n'hésitez pas, plus besoin de vous rendre à la gendarmerie.

Mode d'emploi : aller sur le site www.service-public.fr - rubrique « arnaque sur internet » et laisser vous guider.



Vie municipale et associative

Transport solidaire à la demande : sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de plus de 65 ans ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Social des Monts du Lyonnais, n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au secrétariat de votre mairie ou au service mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04.74.70.58.00.

Plus d'info sur : www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais



Programme
soutenu par :



Piloté par :



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement

Mobilité :

2 conseillères sont à votre service pour accompagner le changement de comportement et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle avec par exemple :

- **le covoiturage**: mise en place de dispositifs de covoiturage de proximité, labellisation de parkings, campagne de communication, actions de sensibilisation,
- **les vélos à assistance électrique**: découverte et sensibilisation pour les salariés (mise à disposition de vélos), atelier de remise en selle,
- **des ateliers de sensibilisation** des jeunes à l'écomobilité via les écoles.

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site internet : www.parc-ecohabitat.com

Maison France Services :

- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, votre permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, comprendre les impôts ?
- Vous cherchez un emploi ou souhaitez des informations sur l'emploi à domicile ?

Les chargés d'accueil des Maisons des Services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France Services en janvier 2020, sont formés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne.

Ils vous accueillent à Saint Laurent de Chamousset (04-74-26-50-78) et Saint Symphorien sur Coise (04-78-19-05-14).

À votre disposition : des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante.

Les permanences de nos partenaires vous permettent d'avoir accès à votre dossier pour vous fournir des renseignements personnalisés.

Site internet : <https://www.cc-montsdulyonnais.fr/maisons-services>

- **Réalisation de la publication par la commission Informations**
 - **Lettre éditée et imprimée par la mairie**



Focus

CONNAISSEZ-VOUS LE RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE ?

Le Réseau Entraide Solidarité est basé à St Laurent de Chamousset mais beaucoup de nos bénévoles viennent de Saint Genis l'argentière et nos actions sont ouvertes à tout le canton. Notre friperie est notre principal moyen de financement.

A l'arrêt pendant plusieurs semaines suite au confinement, nous avons dû mettre en place un protocole sanitaire, en accord avec la municipalité, pour reprendre petit à petit nos activités au sein de notre friperie. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, les bénévoles ont travaillé dur pour trier, nettoyer et ranger tous les apports qui sont arrivés pendant le confinement. Les bénéfices de cette friperie nous permettent de répondre à des demandes d'aide d'urgence, qui se sont amplifiées avec la conjoncture actuelle, en relation avec les travailleurs sociaux (paiement factures, aide alimentaire, réparation de véhicule...).

Chaque semaine nous continuons aussi d'assurer le transport de plusieurs familles du secteur pour se rendre aux restos du cœur ou à la croix rouge.

Le réseau entraide solidarité propose également la location de scooter pour faciliter la mobilité dans les monts du lyonnais. Nous sommes d'ailleurs à la recherche d'un mécanicien bénévole pour assurer l'entretien classique dans nos locaux de nos scooters.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou rejoindre notre équipe de bénévoles (tri des vêtements, jouets...) n'hésitez pas à nous contacter au 06 42 29 26 76 ou à vous rendre sur notre site internet reseauentraide.fr

Notre friperie est ouverte à tous et la vente n'est pas réservée aux personnes en difficulté. L'entrée est libre.
Si vous ne nous connaissez pas encore, n'hésitez pas à venir les lundis et samedis de 9h30 à 12h, nous sommes situés derrière l'espace Juge Pascal.

Etat Civil

NAISSANCES :

Bienvenue à **Andrea LOZANO**, né le 23 septembre à Ecully.
Félicitations à ses parents Geoffrey LOZANO et Laura PEREZ.

